

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC MRC D'ARTHABASKA MUNICIPALITÉ DE TINGWICK

Avis public est donné à tous les contribuables de la Municipalité de Tingwick que le rôle de perception des taxes municipales pour l'année 2025 a été déposé à mon bureau le 31 janvier 2025.

Avis est également donné, qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti et que ces dernières seront payables en tout ou en partie, selon ce qui est prévu au règlement portant le numéro 2024-431, ayant pour objet de décréter les taux de taxes et les tarifs pour certains services pour l'année 2025.

DONNÉ à Tingwick, ce 31^e jour du mois de janvier de l'an deux mille vingt-cinq.

Chantale Ramsay
Directrice générale & greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, résidante à Tingwick certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en en affichant une copie à l'extérieur de l'Hôtel-de-Ville et sur le site internet officiel de la municipalité le 31° jour de janvier 2025.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 31e jour de janvier de l'an deux mille vingt-cinq.

Chantale Ramsay
Directrice générale & greffière-trésorière